

NOUVELLES SOLIDARITÉS EN RURAL

des potentialités

*par Benoît Faucheux **

*Comment favoriser un développement solidaire
des territoires ruraux ?*

Une des réponses est l'implication des habitants eux-mêmes.

Les mutations du monde rural ont ouvert de nouveaux chantiers pour la solidarité. Comment amener les habitants à s'en saisir et à devenir acteurs du développement solidaire ? Comment passer de l'action spontanée de quelques-uns à une mobilisation de la collectivité ? En 1998, le Conseil d'Administration du CMR (1) a mis en place une démarche originale qui a permis aux 1500 groupes du mouvement de formuler un diagnostic de leur territoire. De là, des enjeux nationaux pour le développement solidaire ont été dégagés. Les membres du mouvement ont ensuite lancé des actions nouvelles dans leur territoire. L'ensemble de cette démarche a conduit notamment à envisager d'autres modes de consommation et de production, à promouvoir une recherche-action sur l'accès au foncier et l'installation des jeunes agriculteurs, et à susciter des réponses politiques pour dépasser l'assistanat.

Mutations, fragilités et atouts

Les espaces ruraux se sont transformés et sont devenus très hétérogènes : qu'y a-t-il de commun entre le rural périurbain dans lequel réside une majorité de personnes travaillant en monde urbain et le rural isolé ? Depuis longtemps, l'agriculture n'est plus le pivot du monde rural, même si elle reste une activité importante. Dès lors, les agriculteurs vivent parfois difficilement le fait de ne plus être les seuls gestionnaires de l'espace rural. Au sein d'un même territoire, les populations et leurs intérêts se sont diversifiés. De nouveaux habitants s'installent : personnes âgées, précaires, étrangers... Leurs attentes et leurs intérêts sont largement différents. Cela rend plus difficile le vivre-ensemble même si, par ailleurs, ces nouveaux venus stimulent l'innovation. La consultation-expression a aussi montré l'importance de la montée de la pauvreté. Une partie de la population des espaces ruraux se précarise : chômage, délocalisation d'entreprises, agriculteurs en difficulté... De plus, certains territoires attirent des populations urbaines en difficultés économiques et sociales.

Face à ces phénomènes, la politique locale est fortement sollicitée pour retisser du lien social, stimuler les identités territoriales, soutenir le développement économique... Or, l'absence de projet commun est un fait dans de nombreux territoires : désengagement des structures collectives, renforcement des individualismes,

** Permanent
du CMR*

(1) Voir l'encadré ci-dessous.

manque de lien social, disparition des solidarités de proximité, éloignement des décideurs... Existe-t-il encore une culture rurale vivante ou est-elle seulement présente dans les représentations des responsables des organisations rurales ? L'uniformisation découlant de la mondialisation, l'hétérogénéité croissante des espaces ruraux, la diversité de leurs populations laissent-elles encore une place à l'identité rurale ? Comment mobiliser les acteurs des territoires ruraux si leur identité commune est floue ?

Malgré ces fragilités, la consultation a permis de repérer certains atouts du monde rural. En premier lieu, les membres du CMR associent leurs espaces à la qualité de vie : la nature, l'environnement, le cadre de vie, les relations sociales, des structures à taille humaine, un important tissu associatif rendent, à leurs yeux, la vie plus agréable en milieu rural. Ensuite, dans de nombreux territoires, des démarches de développement local rassemblent les acteurs, qui se mobilisent autour d'une vision commune de leur Pays. Les Pays, les intercommunalités sont autant de chances à saisir pour un développement solidaire des territoires ruraux. La démocratie locale gagne du terrain avec les conseils de développement par exemple. Ces démarches sont fécondes dans le domaine de la création d'emplois. Le secteur de l'économie sociale et solidaire ou (et) l'organisation collective du travail déjà solidement implantés dans le secteur agricole avec les coopératives, les CUMA, les GAEC, connaissent un souffle nouveau : les SCIC, les GFA mutuels, les CTE sont de nouveaux outils à utiliser.

Coopératives agricoles :
elles peuvent être coopératives de vente, d'approvisionnement, ou **CUMA** (Coopérative d'Utilisation de matériel Agricole)

GAEC :
Groupement d'Agriculteurs pour l'Exploitation en Commun

GFA :
Groupement Foncier Agricole

SCIC :
Société Coopérative d'Intérêt Collectif (dispositif non spécifique à l'agriculture)

Produire et consommer autrement

Le mode de production et de consommation dominant a creusé un important fossé entre les agriculteurs, qui produisent les aliments ou leur matière première, et les consommateurs. De nombreux intermédiaires – transformateurs, grandes et moyennes surfaces – existent entre le producteur et le consommateur. Les récentes crises sanitaires, vache folle par exemple, ont encore accentué cette coupure. Les consommateurs s'inquiètent pour leur santé et pour l'impact de l'agriculture sur l'environnement. Les agriculteurs se sentent désignés comme seuls responsables de ces crises et le revenu de nombreux producteurs se dégrade.

Suite à ces constats, de nombreuses fédérations du CMR ont organisé des rencontres entre consommateurs et producteurs. Dans une ferme, ou une salle publique, des agriculteurs ont pu expliquer leur système de production, leurs contraintes, leurs aspirations. De même des consommateurs ont exprimé la façon dont ils consommaient et les craintes qui les habitaient. Des alternatives se sont dégagées à partir de ces rencontres (2) : vente directe, coopérative de consommateurs, développement de l'agriculture durable... Dans l'Eure-et-Loir, par exemple, des membres du CMR ont créé une démarche originale qui permet de renouer les liens

(2) En février 2002, une centaine de membres du CMR ont participé aux vacances-formation autour du thème « je produis, tu consommes, nous dialoguons ».



entre consommateurs et producteurs autour de la fabrication de jus de pomme (3). Cette initiative a ouvert à des démarches de solidarité avec d'autres territoires ruraux du monde (4).

Soutenir l'installation de jeunes agriculteurs

Depuis 1988, le nombre d'agriculteurs a baissé de 30 % alors que les surfaces cultivées n'ont quasiment pas diminué : les surfaces des exploitations augmentent. Arrivés à la retraite, de nombreux agriculteurs cèdent leurs terres à des producteurs déjà installés et non à des jeunes souhaitant démarrer. Face à la tendance lourde à l'augmentation des surfaces, le CMR a lancé une action nationale. Il a souhaité offrir aux agriculteurs approchant de la retraite un espace de réflexion pour mûrir des choix conformes à leurs convictions. Il s'agit d'apporter une contribution visant à améliorer les dispositifs institutionnels de soutien à la transmission et à promouvoir quelques initiatives locales (5). Trois groupes de recherche-action ont donc démarré, sous forme d'ateliers coopératifs, et regroupent les acteurs sur trois territoires différents : Moselle, Morbihan, Manche. Après avoir affiné leur problématique, les membres des groupes confronteront leur expérience et leur analyse (6).

Le coût du foncier est, dans la plupart des cas, le principal frein à l'installation des jeunes agriculteurs. Un groupe de jeunes du Morbihan, porteurs d'un projet agricole collectif, a été confronté à ce problème. Loin de se décourager, ils ont lancé un appel dans leurs réseaux, amicaux, professionnels, militants... Plusieurs centaines de personnes y ont répondu ! Cela a donc permis de réunir le capital de départ nécessaire à la reprise de terre.

Face aux nouvelles précarités, susciter des réponses politiques

Les collectivités locales en milieu rural ont encore beaucoup de difficultés à se doter d'une politique sociale répondant aux nouvelles situations de précarité. Les élus locaux ne sont pas toujours conscients de leur responsabilité en la matière et, quand ils le sont, ils ont des difficultés à réaliser des diagnostics sociaux permettant de définir une politique. La petite taille et donc la faiblesse de moyens des communes rurales est souvent invoquée comme une difficulté. De plus, comment assurer la confidentialité des données que requiert le respect des personnes, dans des communes de 800 habitants ?

Dans l'Aveyron, des acteurs du territoire du Lévezou-Ségala, attentifs aux problèmes liés à la précarité, ont créé une associa-

(3) Une entreprise loue son atelier le week-end à une association. Ainsi, des familles redécouvrent un produit local, des personnes se rencontrent, d'autres projets naissent. Cette démarche regroupe des ruraux aussi bien que des urbains qui peuvent ainsi mieux connaître le Perche.

(4) Avec l'appui des acteurs du Perche, un groupement de paysans haïtiens va monter un atelier de fabrication de jus de mangue. Une partie de la production sera commercialisée en France dans les circuits du commerce équitable.

(5) Selon la méthodologie de la recherche-action, les acteurs de terrain sont amenés à forger leur propre analyse de la situation, issue de leur expérience. Cela enrichit leur action et leur permet de formuler des propositions locales et nationales pour une gestion plus solidaire de la terre.

(6) Un forum national est prévu les 6 et 7 décembre 2002. Il sera largement ouvert aux membres du CMR et à ses partenaires – syndicats, institutions, politiques... – et permettra aux groupes de recherche-action de diffuser leurs conclusions et d'en débattre avec d'autres.

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE PAYS

des atouts pour une démarche participative

Sous l'impulsion des membres du Comité de développement de Puisaye-Forterre et des élus locaux, la volonté de favoriser la participation de tous les acteurs du territoire s'est concrétisée dès l'élaboration de la Charte de Pays, bien avant la mise en place du Conseil de développement (1). Celui-ci a veillé à mettre en place un type de fonctionnement qui favorise au maximum une démarche participative. Le Conseil d'administration du Conseil de développement est composé de trois collèges de quinze personnes chacun : élus, associations et socio-professionnels. Pour une meilleure représentativité, le collège des associations est subdivisé en cinq sous-collèges. De la même manière, les socio-professionnels se sont répartis en trois sous-collèges : agriculture ; tourisme ; entreprises, artisanat, commerce et professions libérales.

À l'exception du président, du trésorier et du secrétaire, les sept autres membres du bureau sont tous vice-présidents chargés d'animer une commission thématique largement ouverte à la population par le biais de groupes de travail. La Commission santé, par exemple, a mis sur pied des groupes qui réfléchissent à la mise en place d'une couverture médicale suffisante sur le territoire. Les médecins et professionnels de la santé ont été invités très largement à s'exprimer sur le sujet. De la même manière, le groupe qui réfléchit sur l'accueil de la petite enfance a invité les structures d'accueil existantes, les collectivités, mais aussi la CAF et la DDJS... Le groupe qui prépare la mise en place d'espaces publics numériques a invité les établissements scolaires et l'Éducation Nationale.

Si l'expression de la société civile fonctionne réellement, avec des propositions

de réalisations qui aboutissent – crèches, dessertes forestières, produits touristiques, actions environnementales –, en revanche, deux types de populations ont plus de peine à entrer dans une démarche participative. Jusqu'ici, les jeunes n'ont guère été associés à la démarche, à l'exception du temps d'élaboration de la Charte. Le Conseil de développement n'a pas prévu de collège « jeunes ». Le sous-collège enfance-loisirs-sports s'en préoccupe, mais les jeunes eux-mêmes restent relativement absents.

Du côté des personnes âgées, des milieux populaires ou dits « défavorisés », la participation directe est fort réduite. Actuellement, une réflexion est en cours sur l'accueil de jour pour les personnes âgées. De même la prise en compte des bénéficiaires du RMI s'oriente vers la mise en place d'un PLIE.

Globalement, le plus positif, du point de vue d'une démarche participative, est sans doute le fait que le Conseil de développement soit un lieu où la société civile peut s'exprimer et être entendue. Il constitue un espace de débats entre élus et société civile. La limite principale de la mise en place du Conseil de développement du Pays de Puisaye-Forterre tient sans doute à son caractère particulièrement innovant. Ce n'est pas toute la population qui désire, ou qui peut, passer d'une attitude de délégation de pouvoir à une implication dans les débats et les orientations d'avenir de son lieu de vie. La démocratie participative ne se décrète pas, elle se conquiert peu à peu.

Bernard Ristord

*Directeur du Conseil de développement
du Pays de Puisaye-Forterre
(Nièvre et Yonne)*

(1) 17 000 envois de questionnaires, plus de 100 entretiens, douze réunions de présentation du diagnostic de territoire, un groupe de coordination élargi, des groupes de citoyens...



tion intermédiaire. Après quelques années de travail, ils se sont aperçus qu'une nouvelle population précaire s'installait chez eux. Ces nouveaux arrivants, originaires pour la plupart de territoires urbains, étaient mal acceptés par la population locale et cumulaient des difficultés pour leur insertion. Aussi, les membres de l'association ont-ils souhaité mettre en place une démarche visant à sensibiliser les acteurs locaux – élus, associations, entreprises... – à ce nouveau public (7).

L'échec scolaire suscite aussi ce type de questions. Quelques militants, conscients du problème, peuvent organiser du soutien scolaire ou de l'accueil péri-scolaire, et porter à bout de bras, bénévolement, cette action. Au bout de quelques années, la question de l'embauche de professionnels se pose, et, avec elle, celle du financement par les collectivités locales. Là encore, la coopération intercommunale peut faciliter la pérennisation et la consolidation d'un dispositif d'accompagnement scolaire.

La mise en place d'actions locales amène parfois à des remises en question des politiques nationales. Dans les années 1980, face aux soucis économiques de nombreux agriculteurs, des associations d'agriculteurs en difficulté sont nées, avec l'objectif de soutenir les personnes et de favoriser un changement de politique. Souhaitant replacer les individus et leur famille au centre de l'entreprise, ces associations ont permis à de nombreux agriculteurs traversant une passe difficile de se remettre à flot. Leur travail a fait évoluer la loi afin, par exemple, de permettre aux agriculteurs de conserver leur habitation. Aujourd'hui, leur action commence à s'étendre aux commerçants et aux artisans (8). Face aux nouveaux enjeux de la solidarité, il convient de mobiliser les acteurs du territoire. L'action solidaire s'appuie sur des prises de conscience (9). En impliquant la population dans les décisions qui la concerne, ces mobilisations favorisent le lien social en éloignant la peur de l'autre et ouvrent à un questionnement des politiques locales et nationales.

Benoît Faucheu

(7) Plusieurs rencontres de réflexion ont donc été organisées par les membres du CMR pour l'ensemble des acteurs du territoire. Elles ont permis d'enclencher une démarche de diagnostic. Aujourd'hui, le groupe est mobilisé sur l'émergence du Pays et espère que les nouveaux arrivants seront un de ses axes de travail.

(8) C'est le cas, en Loire Atlantique, de l'association SACADE (Soutien et Accompagnement aux Commerçants et Artisans en Difficulté Économique).

(9) Qui peuvent être provoquées par des démarches comme celles de la consultation-expression initiée par le CMR.

Un mouvement

Le mouvement Chrétiens dans le Monde Rural regroupe 15000 ruraux dans toutes les régions de France. En 2002, 1500 équipes de base permettent à ses membres de se soutenir les uns les autres dans leurs actions au service d'un développement plus solidaire des espaces ruraux. Engagés dans la société civile de multiples façons (vie politique locale, vie syndicale, associations d'animation locale, organisations agricoles...), les membres du CMR trouvent dans leur participation au mouvement un espace de formation et de soutien à leurs actions. Aujourd'hui, 25% des membres du CMR sont agriculteurs. Le mouvement a choisi de promouvoir une démarche participative pour redéfinir son projet (1).

(1) À la fin du dernier congrès du mouvement, chaque participant a reçu une truelle. Cet outil symbolisait la nécessité de l'engagement de chacun dans des démarches locales, nationales et internationales pour bâtir un avenir solidaire.